

## Public et prérequis

Après 1er mandat de 4 ans dans une entreprise de moins de 300 personnes, ou dans une entreprise de plus de 300 personnes hors CSSCT

Membres élus du CSE

## Les objectifs

Permettre aux membres du CSE d'actualiser et de perfectionner leurs connaissances pour leur nouveau mandat à l'aide d'un stage de formation distinct de celui de la formation initiale (Article R. 2315-11 du code du travail)

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Apports théoriques (pptx, vidéos)
- Partage d'expériences
- Exercices d'application à partir de cas concrets, si possible sur ceux vécus lors du premier mandat
- Exercice pratique (quizz, chasse aux risques, visite et analyse du site)

## Validation et certification

Attestation de fin de formation

## Contenu de la formation

### Jour 1 Rappel et évolution du cadre réglementaire du CSE

#### Matin

- Rappel et évolution du cadre réglementaire (y compris nouvelle loi santé au travail du 02/08/2021)

#### Après-midi

- Le CSE (actions, rôles, composition, mandat, heures de délégation, réunions, missions d'étude et d'investigation)
- Rapport - programme et bilan annuel sur l'hygiène, la sécurité

### Jour 2 Les autres acteurs de la prévention et la sécurité dans le management

#### Matin

- Retour d'expérience sur le fonctionnement du CSE lors du premier mandat (réalisations, rôle qu'a tenu chaque acteur, difficultés rencontrées et projets prioritaires pour le nouveau mandat). Partage sur les changements technologiques et organisationnels
- Attentes des membres du CSE pour prendre en charge ces nouveaux projets

#### CENTRES DE FORMATION

**Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal**

#### DURÉE DE LA FORMATION

**3 jours**

#### ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.**

## Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Rappel sur le droit à la formation et sur le rôle des différents acteurs (Services de santé au travail, CARSAT, inspection du travail, INRS)
- Les indicateurs de performance AT/MP
- Rappel sur la responsabilité civile et pénale
- Droit d'alerte en cas de danger grave et imminent

#### Après-midi

- Rappel sur le plan de prévention et protocole de sécurité

### Jour 3 Evaluation des risques professionnels et analyse d'accident

#### Matin

- Rappel sur l'évaluation des risques professionnels : démarche d'analyse des risques et maîtrise des risques
- Evolutions de cotations dans le document unique des participants : évolutions de la réglementation et exemple, étude du document unique de l'entreprise (si autorisation)
- Visite du site

#### Après-midi

- L'analyse des accidents du travail : arbre des causes avec étude d'accident d'une entreprise présente

## Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

## Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

## Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

## Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

## Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

## Délai d'accès

5 jours

## Organisation de la formation

7 heures / jour